

Inauguration de la caserne de gendarmerie d'Aubigny-sur-Nère  
le 10 décembre 2021

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le maire,  
Mesdames et messieurs les élus,  
Mon colonel,  
Mesdames, messieurs,

Je me réjouis d'inaugurer aujourd'hui la nouvelle gendarmerie d'Aubigny-sur-Nère. Une inauguration est toujours l'aboutissement de nombreux efforts.

L'ancienne caserne avait été construite en 1978, elle était vieillissante, inadaptée aux missions de la Gendarmerie nationale et plus suffisamment sécurisée. Les gendarmes albinien avaient donc besoin d'une nouvelle caserne.

La construction de cette caserne s'est inscrite dans une opération plus vaste d'aménagement de la zone dite du Champs des Tailles. En plus des trois bâtiments de la brigade de proximité, ce sont 14 logements, un centre de secours et diverses activités qui vont trouver leur place sur ce site.

La construction de cette nouvelle caserne de gendarmerie est donc une belle opération immobilière dont chacun peut ici être fier.

Mais à travers cette caserne que j'ai tenu à venir inaugurer aujourd'hui, c'est l'État qui vous adresse, aujourd'hui, un double message :

- un message de **reconnaissance**, d'abord, pour la qualité du travail effectué par les gendarmes et pour le courage des familles qui les épaulent au quotidien ;
- un message de **confiance**, ensuite, tant les missions à accomplir sont encore nombreuses pour assurer la tranquillité de nos concitoyens.

Les gendarmes sont dans une situation particulière par rapport aux

policiers : en effet, pour être en mesure d'exercer leurs missions à tout moment et en tout lieu de leur zone de compétence, ils ont l'obligation d'occuper un logement qui leur est concédé par l'État. La reconnaissance de l'État se manifeste donc par l'amélioration de vos conditions de vie et de celles de vos familles.

Ce sont également vos conditions de travail qui sont améliorées. De nouveaux locaux destinés à l'accueil du public, un espace de police judiciaire et des locaux spécifiques seront plus adaptés à vos missions quotidiennes.

L'État territorial a directement participé à ce chantier d'envergure avec 397 170€ de subventions de la DETR, en complément de la subvention d'investissement du ministère de l'Intérieur. La particularité de ce chantier, c'est qu'il s'inscrit en **parfaite cohérence avec le programme Petite Ville de Demain**. La commune a été labellisée en novembre 2020 afin de revitaliser son centre-ville par différents leviers. Cette nouvelle caserne remplit aussi cet objectif de renforcement de l'attractivité d'Aubigny-sur-Nère.

Je saisis cette occasion pour rappeler qu'au-delà de cette commune, l'État accompagne les élus de toutes les collectivités territoriales. Pour la cinquième année consécutive, les dotations de l'État en faveur de l'investissement des collectivités ont dépassé 2 milliards au niveau national, en plus des crédits ouverts avec le plan de relance. Dans le Cher, la DETR connaît une forte progression depuis plusieurs années, pour aboutir à une enveloppe de 12,5M d'euros. Ces chiffres, souvent abstraits, ont besoin d'être rendus concrets. C'est tout le sens de cette inauguration.

Je vous remercie de votre attention.